



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec

La participation citoyenne, UN CONCEPT LOURD DE SCIENCES



PROGRAMME

JOURNÉE DE L'ORDRE

📍 Hôtel Plaza Québec | 3031 Boulevard Laurier, Ville de Québec, Québec

24 OCTOBRE
2019



HORAIRE DE LA JOURNÉE

8h00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

8h15 MOT D'OUVERTURE

M. François Laliberté, ing.f., M.Sc., M.A.P.
président, OIFQ
M. Gérard Szaraz, ing.f.,
animateur de la Journée



8h30 CONFÉRENCE

Sur terre et du haut des airs: évolution historique du rapport des ingénieurs forestiers au territoire

Maude Flamand-Hubert, Ph.D.
Professeure adjointe
Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, Université Laval



9h10 CONFÉRENCE

La place de la participation publique dans les formations universitaires au Québec

Laurence Bherer, Professeure agrégée
Département de science politique
Université de Montréal



et

Idéation collaborative sur le contenu de la formation de l'ingénieur forestier en participation publique

Tristan Clermont, étudiant en Aménagement et environnement forestiers
Université Laval



10h00 PAUSE SANTÉ

10h30 CONFÉRENCE

L'acceptabilité sociale, sans oui, c'est non

Mme Marie-Ève Maillé, professeure associée
Centre de recherche interdisciplinaire sur le bien-être, la santé, la société et l'environnement
Université du Québec à Montréal



11h30 DINER DES JUBILAIRES

13h00 CONFÉRENCE

Acceptabilité sociale et mise en tension des différents types de légitimités, quel impact pour l'ingénieur forestier

Mme Myriam Arbour, M. A. en communication,
Coordonnatrice à la traçabilité et à la régie biologique
Productions Maraîchères Mailhot



14h00 CONFÉRENCE

La médiation territoriale et l'ingénieur forestier

M. André Goulet, ing.f., M. Sc., Cofondateur
Institut des territoires



15h00 PAUSE SANTÉ

15h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'OIFQ

17h30 COCKTAIL DÎNATOIRE

18h30 REMISE DES DISTINCTIONS DE L'OIFQ

Sur terre et du haut des airs : évolution historique du rapport des ingénieurs forestiers au territoire.

MAUDE FLAMAND-HUBERT, Ph.D. Histoire / Développement régional
Professeure adjointe, Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique –
Département des sciences du bois et de la forêt, Université Laval



RÉSUMÉ

Au tournant du XX^e siècle, le Québec est porté par les promesses de l'expansion territoriale, grâce à l'essor de l'industrie des pâtes et papiers. Les attentes sont élevées à l'égard du territoire forestier. Les efforts déployés pour exploiter les ressources naturelles s'accompagnent dès lors d'une entreprise de démythification et de connaissance du territoire. Dans cette conférence, nous aborderons l'évolution des méthodes employées par les ingénieurs forestiers pour décrire et rendre compte du territoire et comme cette évolution a transformé le rapport collectif aux forêts.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Maude Flamand-Hubert est historienne, professeure adjointe à la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique de l'Université Laval, et titulaire de la Chaire de leadership en enseignement en gestion durable des forêts privées. Ses domaines de spécialité sont les aspects sociaux et culturels de la forêt et les rapports entre société et environnement. Ses recherches portent sur l'exploitation et l'appropriation des ressources naturelles, les représentations de la forêt et des milieux forestiers, les politiques publiques, l'histoire forestière, régionale et environnementale.

L'acceptabilité sociale, sans oui, c'est non

MARIE-EVE MAILLÉ, Ph.D. Consultante en médiation, Notre Boîte
Professeure associée, UQAM



RÉSUMÉ

L'acceptabilité sociale des grands chantiers territoriaux fait aujourd'hui partie du vocabulaire des ingénieurs forestiers. Qu'il soit question d'exploiter la forêt ou les mines ou d'implanter des infrastructures de transport ou de production d'énergie, les gouvernements font même de l'acceptabilité sociale une condition à l'autorisation des projets. Mais de quoi s'agit-il au juste? Est-ce seulement une mode? L'acceptabilité sociale décrit un phénomène social désormais incontournable, avec lequel doivent composer les ingénieurs forestiers. Plus que la technique ou la logistique, l'acceptabilité sociale pourrait constituer le défi qui leur donne le plus de fil à retordre dans leur carrière, surtout qu'ils n'y ont été que peu (ou pas) préparés durant leur formation. À travers des exemples variés, nous aborderons quelques notions au cœur des enjeux d'acceptabilité sociale, comme le mythe de l'opposant professionnel et le syndrome « pas dans ma cour ». L'objectif de la présentation est d'aider les participants à se familiariser avec l'acceptabilité sociale et ainsi contribuer à dédramatiser le concept.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Marie-Ève Maillé, Ph.D., est consultante en médiation et communication environnementales pour l'entreprise Notre Boîte, qui travaille au renforcement des collectivités. Elle est médiatrice accréditée de l'Institut de médiation et d'arbitrage du Québec. Elle est également professeure associée à l'Université du Québec à Montréal et cet automne, elle est chargée de cours à l'Université du Québec à Rimouski.

LE DÎNER DES JUBILAIRES 2019

Par cette cérémonie, l'Ordre tient à souligner la carrière de ses membres lorsqu'ils atteignent 50 ans de vie professionnelle ou 75 ans d'âge. Cette étape de leur carrière leur donne le droit au statut de « membre à vie » de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec. Ces gens représentent la mémoire vivante de la profession et c'est pour nous tous, une très grande richesse.

CETTE ANNÉE, 11 INGÉNIEURS FORESTIERS SONT RECONNUS À TITRE DE JUBILAIRES DE L'ORDRE.

1. MONSIEUR PAUL-A. BOUTIN, ING.F.
2. MONSIEUR GILLES CÔTÉ, ING.F.
3. MONSIEUR LÉO FERLAND, ING.F.
4. MONSIEUR YVES FORTIN, ING.F.
5. MONSIEUR ANDRÉ GAGNON, ING.F.
6. MONSIEUR CLAUDE GODBOUT, ING.F.*
7. MONSIEUR ÉRIC YVES HARVEY, ING.F.
8. MONSIEUR JACQUES PINARD, ING.F.*
9. MONSIEUR MICHEL O. TREMBLAY, ING.F.
10. MONSIEUR JEAN-CLAUDE LÉONARD, ING.F.
11. MONSIEUR ANDRÉ MCNEIL, ING.F.



Acceptabilité sociale et mise en tension des différents types de légitimités, quel impact pour l'ingénieur forestier

MYRIAM ARBOUR, M. A. en communication
 Coordinatrice à la traçabilité et à la régie biologique
 Productions Maraîchères Mailhot



RÉSUMÉ

Nul ne peut nier qu'aujourd'hui l'acceptabilité sociale est un concept incontournable dans le développement de projets territoriaux. Par la mise en place de mécanismes de participation publique, institutionnalisés ou non, on observe une mise en tension des différents types de légitimités à travers le discours du promoteur, des parties prenantes ainsi que dans le processus en lui-même. Les ingénieurs forestiers étant au premier plan dans le développement des projets territoriaux, ces derniers gagneraient à mieux cerner ces dynamiques afin de faciliter leur travail. Dans le cadre de cette conférence, nous présenterons dans un premier temps les différents types de légitimités qui sont mis en cause dans le processus d'acceptabilité sociale. À travers deux cas québécois, nous présenterons comment cette dynamique peut se mettre en place.

NOTES BIOGRAPHIQUES

Myriam Arbour détient une maîtrise en communication. Pendant son parcours universitaire, elle s'est intéressée aux enjeux d'acceptabilité sociale, à la notion des parties prenantes et aux mécanismes de participation publique à travers des contrats de recherche. Son projet de mémoire porte d'ailleurs sur la perception qu'ont les parties prenantes des processus de participation publique, qu'ils soient institutionnalisés ou non. Aujourd'hui diplômée, elle travaille dans le secteur agricole.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (15 H 30)

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 98^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue le jeudi 18 octobre 2018, à l'Hôtel Québec, à Québec.

> Voir le procès-verbal de la 98^e Assemblée

4. AFFAIRES DÉCOULANT DE CE PROCÈS-VERBAL

5. RAPPORT SUR LES ÉLECTIONS DU PRINTEMPS 2019

6. MESSAGE DU PRÉSIDENT

7. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE L'ORDRE

8. RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

9. COTISATION DES MEMBRES POUR L'ANNÉE 2020-2021

- 9.1. Rapport de Marielle Coulombe, secrétaire de l'Ordre sur la consultation des membres en vertu de l'article 103.1 du Code des professions
- 9.2. Projections budgétaires 2019-2020
- 9.3. Projet de résolution du conseil d'administration
- 9.4. Nouvelle consultation des membres présents

10. APPROBATION DE LA RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ÉLUS :

- 10.1. La rémunération du président
- 10.2. La rémunération des administrateurs élus sauf le président

11. NOMINATION DES AUDITEURS POUR 2019-2020

12. SUIVIS DES PROPOSITIONS 2018 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

13. PROPOSITIONS 2019 DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

14. AUTRES AFFAIRES

15. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE (17 H 30)





MERCI AUX PARTENAIRES DE L'ORDRE



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise



INSTITUT_
DES_
TERRITOIRES